

Conditions Particulières - Services d'installation La Zone Expo

Avis de confidentialité

Cette offre confidentielle, incluant son contenu et certaines de ses expressions associées à ses pratiques de gestion des affaires, est la propriété exclusive de La Zone Expo inc. Toute reproduction totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans le consentement écrit de La Zone Expo inc..

Cette offre de service ne peut être utilisée comme source de référence ou citée dans aucune communication de presse ou publique sans le consentement écrit de Jean-François Garceau, Président-Directeur-Général de La Zone Expo inc. .

Politiques lors des Installations aux sites.

1. **PAIEMENT** : Bien lire les termes stipulés aux devis. Un paiement d'acompte peut être requis à l'avance pour les installations et l'entreposage annuel facturé selon entente avec le client.
2. **AJOUT PENDANT L'ÉVÉNEMENT** : Toute commande additionnelle au site (électricité, manutention, entreposage, internet, mobilier, etc) sera facturable à la fin de l'événement. Le tarif au site est majoré de 25% à la hausse sur celui inscrit à cette entente, car La Zone Expo inc. prévoit ses installateurs au site pour les dates/heures de montage et démontage uniquement, pour tout besoin de main d'œuvre additionnel cela occasionnera des frais additionnels.
3. **PLAN DE KIOSQUE** : Deux plans sont fournis gratuitement, **soit le plan initial suite à votre demande de réservation demandant un montage par La Zone Expo inc. et le plan final**. Toute demande de modification doit être expressément demandée par courriel et le client doit être en connaissance de cause des frais que cette modification lui coûtera, soit **95\$/plan. Deux (2) jours avant la date de montage**, des frais de modification de plan seront chargés même s'il s'agit du plan initial ou final.
4. **ACCEPTATION DU MONTAGE** : Un **membre de l'équipe La Zone Expo inc. enverra un message texte au contact désigné** pour lui indiquer la **in du montage**. Une photo accompagnera le message en fonction du plan final approuvé au préalable par le client. Cette photo **doit être approuvée maximum 30 minutes après réception**. Lorsque l'équipe quitte les lieux, toute demande de service au site est facturable.
5. **TEMPS RÉGULIER RT** : (heures d'affaires) : le montage et le démontage s'effectuent durant les heures d'affaires : 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
6. **TEMPS SUPPLÉMENTAIRE OT**: le montage et le démontage s'effectuent en dehors des heures d'affaires (Voir temps régulier point #5)
7. **MINIMUM**: Un minimum de 4 heures est chargé pour le montage et un minimum de 4 heures est chargé pour le démontage.
8. Si les réservations sont faites à moins d'une (1) semaine (5 jours ouvrables) avant le début de l'événement, il y a des frais de réservation de dernière minute qui s'ajouteront à la réservation (+30%).
9. **La Zone Expo inc.** se réserve le droit de facturer des montants supplémentaires en cas spéciaux tels que des mesures prises pour assurer le service malgré une tempête de neige, temps d'attente demandé par le client ou par une tierce partie ou autre empêchement potentiel **ou annulation d'événement**.
10. **PLANIFICATION** : Si des événements sont planifiés à moins de 5 jours d'intervalle dans des villes autres que Montréal, Québec et Toronto, il y aura des frais supplémentaires de transport de l'équipement en urgence.
11. **PRIX**: Tous les prix sont ajustés annuellement au coût de la vie, et/ou des transport, sans préavis.